



5 Tourner à gauche rue A. Schweitzer et s'engager à gauche sur un sentier sinueux qui rejoint la rue de la Font de l'Herbeix. Traverser la RD97 et suivre la rue Maurice Utrillo. Continuer sur le chemin, entrer dans le bois puis poursuivre tout droit. Traverser la RD39 et aller en face rue de la table de pierre. Au carrefour, tourner à gauche rue de Lalleüe et rejoindre le hameau.

6 A l'entrée de Lalleüe, emprunter la route à gauche et poursuivre sur la piste. Dans le bois, tourner à droite et emprunter la passerelle entre les étangs de Papetaud. Suivre le sentier à travers bois. Après un virage à droite continuer à travers prés. Continuer tout droit rue des Loriots.

 *Sentier de découverte nature des étangs de Papetaud : un partenariat avec le service des Espaces Naturels de Limoges Métropole a permis de réaliser des inventaires sur la biodiversité du site. Ainsi, plus de 200 espèces de plantes ont été recensées dont certaines assez rares. De même, la présence de nombreuses espèces animales a été constatée. Des panneaux pédagogiques permettent d'en apprendre plus sur les différents groupes faunistiques.*

7 A l'intersection avec la RD142, prendre légèrement à droite la rue des Sittelles. Traverser la route et prendre en face l'allée de Payaux. Tourner à gauche dans le hameau, longer les granges et prendre le chemin à droite. Prendre à nouveau à gauche devant des granges puis à droite. Au croisement, tourner à droite en descendant le long de plusieurs étangs. Traverser le pont sur la Cane et rejoindre la route.

Variante du sentier de la mariée : traverser Payaux et continuer tout droit en descendant à travers bois. Rejoindre le chemin principal à droite.

 *Avant la construction de la route de Payaux, on raconte que c'est par ce sentier de la mariée que, depuis le village, les cortèges rejoignaient l'église du bourg pour les cérémonies religieuses.*

8 Tourner à gauche puis à droite, rue Henri Granger. Au croisement, prendre en face la rue Jean Jaurès et poursuivre jusqu'au rond-point. Tourner à droite rue du Peyrou et regagner la place de la mairie.

En chemin :

- Le vieux bourg de Rilhac-Rancon ;
- Le bocage limousin ;
- Les villages des Mines et de l'Alleüe ;
- les ruisseaux, les étangs.

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'office de tourisme de Limoges
Contact : 05 55 34 46 87
et sur le site www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos déchets et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (cavaliers, VTT, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Commune de Rilhac-Rancon



Ne pas jeter sur la voie publique

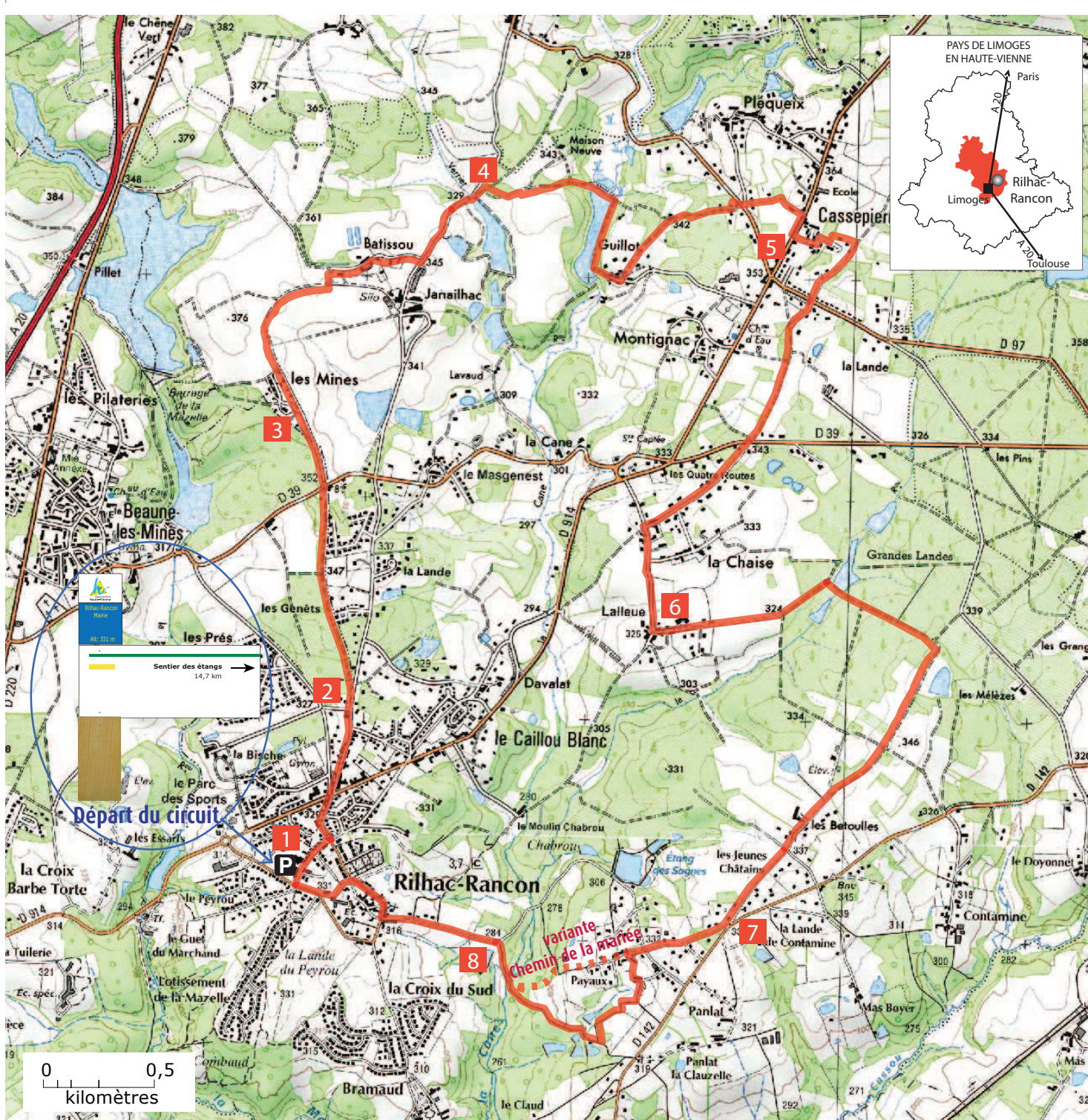
étang de Papetaud

étang de Guillot

RILHAC-RANCON
Sentier des étangs
3 h 40 - 14,7 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



Info pratique

Accès : à 15 min de Limoges. Emprunter l'A20 en direction de Paris. Suivre la sortie n°28 pour Rilhac-Rancon en empruntant la RD914.

Départ : place de la mairie.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé cumulé
3 h 40	14,7 km	jaune	moyen	+ 135 m



Les pratiques possibles



Itinéraire

- 1 De la place de la mairie, longer à gauche la salle « espace Mazelle » puis suivre la rue du Peyrou. Prendre à gauche rue E. Le Roy. Traverser la rue du 14 Juillet et poursuivre rue Bernart de Ventadour sur 500m.
- 2 Devant l'abribus, prendre à gauche le chemin de Laurière. Longer le bois, puis couper la rue G. Constanty et aller tout droit rue des Mines.
- 3 Quitter la route à droite et poursuivre par l'allée des Mines entre hameau et champs. Au bout du village, point culminant du circuit (362 m), laisser 2 chemins à gauche et continuer en passant à côté d'un grand chêne solitaire. Prendre le chemin qui tourne à gauche à 90°, puis à droite et traverser le hameau de Batissou. Emprunter la route à gauche vers le hameau de Vedrenne. Longer deux étangs sur la droite.
- 4 Quitter la route à droite et suivre le chemin en lisière de bois puis dans le bois. Continuer tout droit pour atteindre l'étang de Guillot. Passer sur la digue et tourner à droite en longeant l'étang. Dans le hameau de Guillot, tourner à gauche, allée de la Source, à travers bois et pâturages. Prendre à droite sur la route puis immédiatement à gauche dans la rue N. Niepce. Au stop, traverser la RD914 et prendre à droite sur 60 m.

L'étang de Guillot fut construit en 1898 par Limoges, après plus de 10 ans de procédure avec les meuniers qui utilisaient l'eau du ruisseau de la Cane. En effet, après avoir détourné l'eau pour ses besoins en eau potable, la ville fut contrainte, suite à un jugement favorable aux meuniers, à créer cet étang, permettant ainsi d'alimenter régulièrement les moulins à l'aval, notamment lors des périodes de basses eaux. Depuis 1990, la ville de Rilhac-Rancon est propriétaire de l'étang.

